30 propositions DES ACTEURS de l'ESS pour l'avenir de la Bretagne

Les **acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, regroupés au sein de la Cress**, souhaitent **interpeller les candidats à l'occasion des élections régionales**.

Ce texte constitue la base commune d'analyse et de propositions des acteurs de l'ESS pour construire une **Bretagne plus forte, plus ouverte, plus solidaire plus créative et plus durable**.

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bretagne

BRETAGNE ESS ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE

Donnons du sens à l'économie

Vers l'économie de demain

Le **système économique de notre pays** est aujourd'hui **confronté à des difficultés récurrentes**. Le modèle sociétal qui a été construit en est fortement menacé. Les plus défavorisés ont été les premiers touchés, mais progressivement, nombre de citoyens des classes moyennes se sont trouvés également fragilisés ou ont le sentiment qu'ils pourraient l'être demain.
L'idéologie dominante postule qu'il faut déconstruire le modèle social européen en attendant un **hypothétique retour d'une croissance significative**, hypothèse que de plus en plus d'économistes rangent dans la catégorie des mythes.

Les propositions d'évolution actuelles peinent à apparaître comme satisfaisantes tant les perspectives qu'elles offrent sont peu engageantes :
- Créant peu d'emplois et en détruisant beaucoup, elles laissent ainsi nombre de nos concitoyens sur le bord de la route.
- Privilégiant souvent le court terme et prenant difficilement en compte la nécessaire gestion des ressources naturelles, leur durabilité est questionnée.
- N'arrivant pas à apparaître comme une perspective de progrès, elles ne constituent pas le projet partagé à même de donner l'élan nécessaire pour sortir des recettes économiques qui montrent leur inadaptation au monde d'aujourd'hui.

Il appartient aux décideurs publics et aux corps intermédiaires de **s'engager sans attendre dans la voie de l'économie de demain** qui sera notablement différente de celle d'aujourd'hui :
- parce que les sources de la croissance et ses effets doivent évoluer. Demain, elle devra être durable et prendre en compte ses impacts sur l'environnement naturel, humain et sociétal,
- parce que demain la croissance ne sera légitime que si elle contribue à la réduction des inégalités au lieu de les creuser,
- parce que l'économie du partage, l'économie collaborative l'économie de la fonctionnalité prendront demain une plus grande importance qu'actuellement.

D'ores et déjà, le **citoyen revendique une place plus grande dans la prise de décision** en particulier sur les questions d'intérêt général. Le champ de l'économie n'y échappe pas. C'est un enjeu sociétal majeur : faire entrer la **démocratie dans la prise de décision économique et au sein des entreprises**. Chacun doit être considéré en fonction de sa double qualité : contributeur aux décisions et bénéficiaire du progrès économique et social. Il s'agit là d'un autre fonctionnement de notre République, peut-être une nouvelle étape de la démocratie.
Cela passera par une **démarche plus volontariste des décideurs politiques** afin de mettre en place un modèle économique durable, répondant aux aspirations sociales du plus grand nombre, quitte à explorer d'autres pistes que celles dont l'inefficacité est maintenant flagrante.
Cette autre façon de voir l'économie et la place que les citoyens doivent y occuper préfigure **une redéfinition des modalités de fonctionnement de la démocratie représentative.**

Pour une politique économique bretonne ambitieuse

Les conséquences de tels choix ne sont pas négligeables, mais la Bretagne a de nombreux atouts pour s'engager dans un tel défi.

Tout d'abord son identité. La **Bretagne est et doit rester une terre d'accueil**, un "jardin posé sur la mer[1]"qui sait, d'une part, accueillir des populations et des activités nouvelles et d'autre part s'ouvrir et collaborer avec d'autres régions, d'autres cultures pour y trouver des idées, renouveler et essaimer ses projets pour les faire grandir.

En second lieu, la facilité à collaborer entre des acteurs qui, parfois, ont des intérêts différents voire des visions du monde pas toujours identiques est une réalité. Cette capacité a déjà été démontrée à plusieurs reprises. Particulièrement ancrée en Bretagne elle doit être une force sur laquelle construire l'économie de demain. La **collaboration entre les acteurs** doit y prendre une place plus importante qu'actuellement, au détriment sans doute de modèles prônant la concurrence à tout prix.
Ce principe de collaboration doit être étendu partout où c'est possible, y compris dans la relation entre les pouvoirs publics, et en particulier avec la Région Bretagne. Demain, ce sont des **relations de partenariat** qui doivent se construire au quotidien entre les services de la Région et les corps intermédiaires, basées sur des projets construits en commun, de la transparence et de l'information partagée.

[1] Expression utilisée dans le texte de la SRDEII (Stratégie Régionale de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation).

Pour les acteurs de l'ESS de Bretagne, cela met en avant 4 enjeux fondamentaux :

Une Bretagne terre d'emplois durables

Des secteurs traditionnellement gros pourvoyeurs d'emplois en Bretagne sont aujourd'hui en difficulté. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les évolutions actuelles dans l'agriculture et l'agroalimentaire. Tout en continuant à les soutenir, il faut préparer l'avenir en investissant dans des activités à plus grande valeur ajoutée qui créeront les emplois de demain.
Si la **quantité d'emploi est une question centrale**, travailler cet aspect ne suffit plus. En effet, posséder un emploi est de moins en moins synonyme de qualité de vie. Travailler peut aller de pair avec précarité, voire pauvreté. Les politiques de l'emploi ne peuvent donc pas être guidées simplement par des indicateurs quantitatifs : les courbes du chômage. **La qualité des emplois doit être un objectif à mettre en perspective.**

En Bretagne, le maillage de PME, quel que soit leur statut, est une richesse qu'il convient de soutenir. En développant de l'emploi y compris dans les territoires ruraux, elles contribuent à **maintenir un tissu social sur l'ensemble du territoire.** L'ESS y occupe une place importante. Les dispositifs publics doivent donc être incitatifs afin de favoriser
- **les coopérations interentreprises**, afin de ne pas s'enfermer dans le " tout concurrence ",
- la mise en place de **fonctions support mutualisées** entre des entreprises,
- les démarches de **responsabilité sociale des entreprises**,
- des démarches **d'association des différentes parties prenantes**, et en particulier les **salariés, à la gouvernance** des entreprises.

Une économie bretonne préservant ses ressources

L'eau, l'énergie, la terre, la qualité de l'air ou les matières premières ne peuvent plus être considérées comme des réservoirs inépuisables. Les questions de climat, de pollution, de gestion des déchets sont venues nous rappeler que le développement ne peut pas se faire à n'importe quel prix, que **la croissance sans limite et sans contrainte ne doit plus être d'actualité**.

Demain, il faudra des politiques régionales ambitieuses sur :
- **les questions de logement**, que ce soit pour la construction ou pour la rénovation du bâti ancien, afin d'accompagner le développement de solutions économes en énergie,
- **la recherche de l'autonomie énergétique de la Bretagne** en poursuivant la transition énergétique. À côté des grandes opérations (énergiemarine renouvelable, ...) il sera nécessaire de favoriser le développement de sources d'énergie renouvelables réparties sur l'ensemble du territoire breton, sans oublier les réalisations citoyennes.
- Le développement de solutions permettant **la mobilité des personnes et des biens** et prenant en compte les questions d'énergie et de pollution.

Une économie ancrée dans les territoires

La priorité est souvent mise sur un développement " exogène", visant à capter des entreprises, venant d'autres territoires, de France ou d'Europe, d'attirer des investisseurs. Cette logique renvoie souvent à une mise en concurrence des territoires entre eux. **Face à cette carte de la compétitivité des territoires, il nous semble primordial d'accompagner des démarches de développement local**, invitant les entreprises impliquées dans leur territoire et ayant une autonomie de décision, à s'associer, coopérer, mutualiser : il s'agit d'accompagner des logiques de circuits courts.
Ce concept doit s'appliquer pour les produits agricoles, mais pas seulement. La problématique de l'énergie évoquée ci-dessus en est un bon exemple. Les territoires pertinents pour leur mise en place peuvent avoir, selon les sujets, des dimensions très diverses : un bassin de vie, un département, une région, voire une inter-région.

Dans ce domaine, deux sujets représentent aujourd'hui des enjeux importants pour la Bretagne :
- la question de **l'économie circulaire** qu'il faut regarder aussi bien du côté de l'éco-conception des produits, que des politiques de réemploi ou de gestion des déchets,
- **le développement du financement participatif** au service de l'économie de la région.

Un même accès aux services pour tous les Bretons

La Bretagne, bien qu'ayant quelques déséquilibres territoriaux, bénéficie d'un aménagement du territoire plutôt cohérent. Il est important de le préserver. Le réseau des villes moyennes en est un élément indispensable. Cet équilibre ne peut se maintenir que si la présence des services publics, des entreprises, des associations, continue à irriguer le territoire, en particulier dans les territoires ruraux.
Il semble nécessaire d'être particulièrement vigilants sur les points suivants :

- maintenir **un service public territorial** et tout particulièrement en milieu rural et dans les quartiers,
- maintenir et développer **des commerces et des lieux de vie en milieu rural et dans les quartiers** en accompagnant des modèles coopératifs impliquant les habitants,
- veiller à la question de **la mobilité** qui nécessitera de développer le maillage par transports publics et le soutien aux initiatives citoyennes et locales,
- veiller à la **mixité sociale** sur les territoires, notamment par une maîtrise du foncier et la facilitation de l'accès au logement,
- **lutter contre les inégalités face au numérique** afin de donner accès aux outils de communication sur tout le territoire,
- Soutenir le développement **des services aux citoyens** (silver économie, petite enfance, ...) sur l'ensemble du territoire.

L'ESS, terreau de l'économie de demain

"Produire autrement, entreprendre autrement, consommer autrement sont autant de formules qui illustrent les aspirations modernes à une plus grande maîtrise de l'activité économique pour satisfaire des préoccupations à long terme... L'Économie Sociale et Solidaire se définit comme un mode d'entreprendre apportant une réponse à ces préoccupations.[2] " L'exposé des motifs du projet de loi relatif à l'ESS explicite de façon pertinente les **enjeux sociétaux sur lesquels l'ESS est attendue**.
Le **modèle d'entreprendre de l'ESS possède un certain nombre de spécificités qui donnent à ses entreprises une meilleure résilience** face aux difficultés économiques, et une plus grande aptitude à créer et maintenir des emplois quand l'ensemble de l'économie en détruit comme en 2012 et 2013. Elle dispose donc d'une forte capacité à répondre aux questions fondamentales qui se posent à nous :

- le développement de l'emploi et son maintien y est une priorité. Il suffit de regarder **le taux de création d'emploi**, bien plus important que dans la moyenne des entreprises,
- **l'innovation**, en particulier sociale, est une dimension consubstantielle de l'ESS dans laquelle se sont inventés bien des dispositifs que la puissance publique a généralisés par la suite,
- **l'ancrage territorial** qui est au cœur de l'action de l'ESS,
- **une répartition plus équilibrée des richesses** produites.

En Bretagne,

- **145 000 salariés,** + 6 500 en 6 ans,
- **13 500 entreprises,** + 700 en 6 ans,
- **3,6 milliards de masse salariale,** + 400 millions en 6 ans,
- **+ d'un million de Bretonnes et Bretons engagés, bénévoles, sociétaires.**

Présente dans presque tous les secteurs d'activité, l'**Économie Sociale et Solidaire est une réalité bretonne incontournable** sur les plans de l'économie, du maintien du lien social sur l'ensemble du territoire, de l'engagement des citoyens et du développement durable.
Les entreprises de l'ESS sont en capacité de contribuer à mettre en place des réponses pertinentes aux défis auxquels est confrontée la Bretagne. Leur potentiel d'innovation et de développement est important. Elles le démontrent chaque jour.
Comme les autres acteurs économiques, l'ESS a besoin d'un **environnement législatif et réglementaire favorable à son développement** pour continuer à créer de l'emploi et de l'activité sur tout le territoire, au plus proche des lieux de vie des bretons.
Les politiques publiques mises en place par le Conseil Régional, en tant que chef de file sur les questions économiques, sont cruciales. Les acteurs de l'ESS, réunis au sein de la Cress, ont donc identifié les mesures spécifiques à l'ESS qu'ils attendent de la Région au cours du prochain mandat, pour amplifier la création d'emploi en Bretagne.

En Bretagne, dans 6 ans, 20 000 emplois de plus dans l'ESS, c'est possible !

[2] Extrait de l'exposé des motifs du projet de loi relatif à l'Economie Sociale et Solidaire - juillet 2014.

30 propositions pour relever le défi

Malgré un dynamisme reconnu, **les entreprises de l'ESS ne disposent pas de tous les outils et réseaux d'accompagnement** nécessaires qui seraient en mesure de prendre en compte leur spécificité : propriété et gouvernance collectives, statuts spécifiques, fonctionnement démocratique... L'ESS peut maintenir son dynamisme et même l'amplifier avec le soutien des pouvoirs publics. Elle ne revendique pas le doublement des systèmes existants afin de prendre en compte ses particularités. Cependant son potentiel de contribution au développement de la Bretagne ne s'exprimera complètement qu'au moyen de **quelques outils qui auront un effet levier.**

La création d'entreprises et l'innovation sociale

L'ESS, souvent regardée comme attractive en particulier par les jeunes, a un fort potentiel de création d'entreprise, d'activités et d'innovation sociale. Ce constat a été fait ces dernières années, à plusieurs reprises[3].

1. Généraliser, sur l'ensemble du territoire breton, des **fonctions "développement / innovation" (ateliers d'émergence, plateforme innovation sociale, incubateur)**, à l'échelle des bassins d'emploi, pour soutenir et accompagner les porteurs de projets ESS et innovation sociale.
2. Soutenir la mise en place du **BIRDS (Bureau d'Ingénierie Recherche et Développement Solidaire)** outil mutualisé dédié à l'accompagnement de projets entrepreneuriaux complexes.
3. Maintenir et développer des **fonds de soutien au lancement de nouvelles activités** (Cap création ESS, fonds de confiance, ...)
4. Inclure, dans le plan breton de formation, une offre de formation à l'**entrepreneuriat en ESS** (CREOPSS, DUCA[4],...) couvrant l'ensemble du territoire breton.
5. Construire **l'écosystème breton de soutien à l'innovation sociale** en réinstaurant un **pilotage régional sur l'innovation sociale** (territoire et RSE), partagé entre les acteurs publics et privés. Développement de dispositifs financiers pour **soutenir les démarches locales d'identification des besoins sociaux** non couverts ou en émergence sur les territoires : **CREATIS**
6. Développer un **réseau collaboratif innovation sociale** pour identifier et valoriser les projets émergents et les connecter aux réseaux de soutien de l'innovation : le réseau Innov Deiz breton. Mise en place des **rencontres de l'innovation sociale (Innov'Deiz)** pour mobiliser les acteurs engagés dans ces démarches.
7. Développer le **processus d'accompagnement des projets "innovation sociale"**: des "reboot Camps[5] innovation sociale".

[3] Les propositions qui suivent ont été élaborés dans le cadre de deux démarches : construction de la feuille de route innovation sociale et Innov Deiz d'une part et, d'autre part le programme Trajectoir' ESS.

[4] CREOPSS et DUCA sont deux dispositifs de formation à l'entrepreneuriat prenant en compte les spécificités de l'ESS.

[5] Il s'agit d'une démarche mise en place lors des "360 possibles", événement piloté par Bretagne Développement Innovation

Le développement des entreprises ESS

Les entreprises de l'ESS actives en Bretagne ont un potentiel de croissance et d'essaimage de leurs activités qui ne s'exprime aujourd'hui que partiellement, faute d'une réelle prise en compte de leur spécificité. Il faut donc :

8. Favoriser et soutenir les **coopérations inter-entreprises**, en particulier les PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique).
9. Soutenir la mise en place d'une fonction support **fonds européens pour développer les projets des entreprises de l'ESS** : identifier les opportunités financières des programmes européens, accompagner dans le montage de dossiers et dans la mise en place d'une organisation cohérente avec les exigences administratives et financières.
10. Renforcer l'**accompagnement des entreprises** de l'ESS :
    > Développer le dispositif DLA et favoriser son accès à un plus grand nombre d'entreprises de l'ESS.
    > Mettre en place un dispositif d'accompagnement sur les fonctions RH afin de soutenir la fonction d'employeur.
11. Organiser l'**accès effectif** des structures de l'ESS **aux aides économiques pour les entreprises**.
12. Soutenir, au côté de l'Etat, le développement du **dialogue social territorial**, en particulier dans l'ESS. Soutenir les expérimentations qui en émanent et leur généralisation.
13. Développer les **outils financiers** dédiés aux entreprises de l'ESS :
    > Renforcer les fonds d'accompagnement financier spécifiques à l'ESS.
    > Développer le financement participatif
14. Positionner la Région Bretagne comme fer de lance des **achats publics responsables** en Bretagne afin d'entraîner l'ensemble des structures publiques. Soutenir La Boss, facilitateur de l'achat professionnel responsable.
15. Pérenniser et développer les **formations à l'entrepreneuriat** en ESS : soutenir la mise en place du DEES[6] et de formations à l'entrepreneuriat dans le Plan Breton de Formation (voir proposition ci-dessus).

La reprise transmission des entreprises

La transmission des entreprises est, en Bretagne, une question de plus en plus brûlante. Le renouvellement des dirigeants des structures de l'ESS, quel qu'en soit le statut, est une clé fondamentale de continuité des projets.
L'investissement des salariés dans ces dispositifs est une piste souvent très pertinente si elle est préparée suffisamment longtemps à l'avance.

16. Soutenir la reprise transmission des entreprises :
    > Mettre en place un **dispositif d'information et de repérage** des entreprises "à reprendre" ciblant les cédants, les repreneurs potentiels et les prescripteurs.
    > Donner accès aux repreneurs potentiels aux **formations à l'entrepreneuriat en ESS** (voir propositions ci-dessus concernant la formation).
    > Développer les **outils financiers** pour accompagner les premières phases de la reprise (financement des SCOP d'amorçage,...).
17. Favoriser l'**engagement des citoyens** dans les associations, les coopératives et les mutuelles. Mettre en place une recherche action territorialisée et partagée entre les acteurs ESS et les pouvoirs publics.

L'environnement des entreprises ESS

Les entreprises de l'ESS, comme les autres, ne pourront se développer et créer les activités et les emplois qui en découlent que si elles trouvent **l'environnement d'accompagnement qui comprend leurs valeurs et leurs problématiques spécifiques**.
Il ne s'agit pas de doubler tous les dispositifs à destination des entreprises capitalistiques, par des structures dédiés à l'ESS, mais plutôt d'**investir dans ceux qui vont pouvoir faire effet levier dans l'ESS**.

[6] DEES : Dirigeant d'Entreprise de l'Economie Sociale.

18. Développer le **soutien aux réseaux fédératifs** de l'ESS dans leurs fonctions de recherche, mutualisation, mise en réseau,... soutenir la mise en place de ces réseaux quand ils n'existent pas.

19. Renforcer le **soutien aux pôles de l'ESS** afin qu'ils puissent assurer leurs missions communes (développer l'emploi et l'entrepreneuriat en ESS, conduire des projets collectifs, et développer une culture ESS à l'échelle du territoire). Finaliser la couverture de l'ensemble du territoire breton par les pôles.

20. **Amplifier le rôle de la Cress**, outil régional d'animation du développement de l'ESS.

Le développement de la "culture ESS"

L'importance de la culture d'association, de coopération et de mutualisation est une des richesses constitutives de l'identité bretonne. Elle se traduit d'ailleurs dans le poids que l'ESS occupe dans l'économie et la vie sociale de notre région.
Cette **culture a pour vocation de se diffuser au-delà de l'ESS**. Elle doit donc être visible, être présente, en particulier dans tous les **lieux d'éducation et de formation**. Suite au vote de la loi ESS, cette diffusion doit franchir une nouvelle étape dans les 6 années à venir.

21. Soutenir la mise en place de l'**accord-cadre sur l'éducation à l'ESS** (Rectorat / Conseil Régional / ESPER / Cress) afin de généraliser des actions de sensibilisation à l'ESS dans tous les lycées, les centres de formation et les organismes d'information de Bretagne.

22. Poursuivre les actions d'**éducation à l'ESS** : CJS (coopératives jeunesse de services), Education Populaire,...

23. Accompagner les actions de **sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat** en ESS.

24. Mettre en place des **événements de promotion de la culture ESS** en Bretagne.

Le partenariat acteurs de l'ESS - Conseil régional

Le développement de l'ESS en Bretagne n'est pas que l'affaire des acteurs de ce secteur. C'est une problématique qui doit faire l'objet d'un **partenariat explicite et effectif avec les pouvoirs publics et en tout premier lieu le Conseil Régional**. Elle doit se traduire par l'affirmation de l'importance des réseaux de l'ESS et par leur soutien, comme intermédiaire de l'action en direction des entreprises.
Ce partenariat doit se traduire par des temps de concertation avec les réseaux de l'ESS, autant au plan politique que technique, permettant l'échange d'information, la détermination de stratégies communes et la mise en place d'actions concertées.

25. Réaffirmer, pour le nouveau mandat, l'**importance de la politique ESS du Conseil Régional**.

26. Mettre en place les instances de concertation prévues par la loi ESS (conférence régionale ESS, SRESS - Stratégie Régionale ESS). Développer des relations partenariales entre le Conseil Régional et les réseaux de l'ESS afin de les **associer à la construction des politiques publiques** les concernant et relevant du Conseil Régional.

27. Introduire les questions **ESS dans l'ordre du jour de la future CTAP** (Conférence Territoriale de l'Action Publique).

28. Déterminer le **périmètre SIEG**[7] du Conseil Régional. Inciter les collectivités locales de la région à construire le leur.

29. Mettre en place un **réseau de collectivités locales sensibles à l'ESS**, animé par la Région, au plan politique et au plan technique. S'engager dans des démarches volontaristes pour développer les réseaux ESS entre les collectivités locales aux plans régional, national et international (délégation ESS de l'ARF, réseau RTES en Bretagne, ...).

30. Soutenir le développement de **formations sur l'ESS à destination des élus et des techniciens des collectivités locales**, afin de diffuser la compréhension des spécificités de ce secteur.

[7] Service d'Intérêt Economique Général : services de nature économique soumis à des obligations de service public dans le cadre d'une mission particulière d'intérêt général.

L'ESS, une priorité du prochain mandat ?

La Bretagne est une terre historique d'implantation de l'ESS[8] construite sur une **culture ancienne de l'association, de la coopération et du mutualisme**. Ces dernières années, le partenariat entre les pouvoirs publics et les acteurs de l'ESS a permis de construire une stratégie de développement de l'ESS base commune de travail qui fait référence dans la région.

Cette stratégie continuera à porter ses fruits grâce au maintien d'une **confiance réciproque entre les acteurs publics et ceux de la société civile** : mise en synergie des compétences, complémentarité des champs d'action, mutualisation des moyens,...

Les **acteurs de l'ESS sont mobilisés** pour mettre leur potentiel de développement économique et social au service de l'intérêt général de notre territoire. C'est sur cette base que devront se **construire les actions du prochain mandat régional.**

[8] Voir Panorama de l'ESS Bretagne - Observatoire régional de l'ESS - http://www.oress-bretagne.fr

cress
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Bretagne

Christian Oger
coger@cress-bretagne.org 02 99 85 89 54
187 rue de Chatillon, 35200 Rennes